

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE

CABINET DU MINISTRE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ARTS AND CULTURE

MINISTER'S OFFICE

COPIE

ARRETE N° 2019/006 /MINAC/CAB du 18.7.2020

Portant classement des Eléments du Patrimoine Culturel Immatériel
au Patrimoine National.

Reçu CLT / CIH / ITH

Le 28 MARS 2022

049

LE MINISTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

- Vu la Constitution ;
Vu la Convention UNESCO du 17 octobre 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ;
Vu la Loi n° 2013/003 du 18 avril 2013 régissant le patrimoine culturel au Cameroun ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2012/381 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Arts et de la Culture ;
Vu le Décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
Vu le Décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu les Nécessités de service.

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Du classement des éléments culturels

A compter de la date de signature du présent arrêté, les éléments du Patrimoine Culturel Immatériel des dix régions du Cameroun ci-dessous mentionnés sont classés au Patrimoine National.

Il s'agit de :

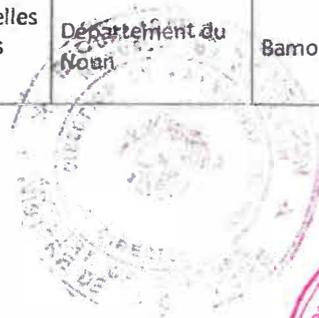


ELEMENTS CULTURELS IMMATERIELS DE LA REGION DE L'OUEST

| N° | NOM DE L'ELEMENT | CATEGORIE | DESCRIPTION | LOCALISATION (origine) | COMMUNAUTES |
|--|---|-------------------------------------|--|---------------------------------------|---------------------------------|
| LES PRATIQUES SOCIALES, RITUELS ET EVENEMENTS FESTIFS | | | | | |
| 1 | RITE DE LA MAGIE « KE » ou KA'A ou KACK | Pratique rituelle | Rite de purification et d'initiation au cours duquel des jeunes deviennent des membres à part entière de la communauté. Il a des variables dans plusieurs communautés (Kê=magie) | Département du Koung-Khi | Bandjoun, Batoufam, Bayangam... |
| 2 | LA'AKAM | Pratiques rituelles | Ensemble de pratiques rituelles comprises entre l'arrestation et l'intronisation solennelle du Fo, ou Fon | Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest | Grassfields |
| 3 | Rites associés au NEHEU LONG ou Lac Baleng | Sanctuaire traditionnel | Le lac Baleng est un lac de cratère aux eaux vertes et calmes autour duquel sont pratiqués de nombreux rites pour apaiser les ancêtres et solliciter des faveurs | Baleng dans le Département de la Mifi | Baleng |
| 4 | Rites associés au VAC-VAC KANG MALI | Sanctuaire traditionnel | Chutes d'eau en cascades dans une forêt sacrée ou sont pratiqués de nombreux rites de purification effectués pour apaiser les ancêtres et solliciter des faveurs | Département des Hauts-Plateaux | Baham |
| LES SAVOIR FAIRE LIES A L'ARTISANAT TRADITIONNEL | | | | | |
| 5 | PEN-NJAPCHE | Savoir faire lié à l'art culinaire | Technique de Préparation de feuilles de <i>Morelle de Guinée</i> appelé Njapche. Se prépare avec les graines de courge et se déguste avec le couscous de maïs | Département du Noun | Bamoun |
| 6 | NKWI au couscous de maïs | Savoir faire lié à l'art Culinnaire | Technique de Préparation d'un plat très gluant fait à base du suc d'une écorce de plante appelée <i>Triumefetta Pentandra</i> qui se déguste avec le couscous de maïs | Région de l'Ouest | Bamiléké |
| 7 | KONDRE | Savoir faire lié à l'art culinaire | Technique de préparation d'un Ragout à base d'huile de palme, de plantains, de viande de chèvre ou autre viande. | Région de l'Ouest | Bamiléké |
| 8 | Fabrication des tissus traditionnels NSO et NDOP | Savoir faire lié à l'art du Textile | Fabrication du textile à base de coton et de fibres végétales, le tout imbibé dans les teintures bleue et indigo. Il est réservé aux dignitaires et à la décoration. | Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest | Grassfields |
| ARTS DU SPECTACLE | | | | | |



| | | | | | |
|----|-----------------------|------------------|---|------------------------------------|-----------|
| 9 | Danse MOO MENDZONG | Art du spectacle | Danse spectaculaire exécutée par les sculpteurs appartenant à un clan d'âge. Chacun danse avec une de ses œuvres. C'est la danse des maitres. | Bamendou, Département de la Menoua | Bamendou |
| 10 | NYANG NYANG ou NEKANG | Art du spectacle | Fête patrimoniale de célébration du retour solennel au sein de la communauté de jeunes initiés qui ont passé plus de trente jours dans la forêt | Bafoussam, Département de la Mifi | Bafoussam |
| 11 | Festival Nguon | Art du spectacle | Grandes journées traditionnelles culturelles des communautés bamoun | Département du Noun | Bamoun |





Article 2 : De la gestion des éléments

- (1) Les éléments culturels classés sont placés sous l'autorité du Ministère chargé du patrimoine culturel.
- (2) La gestion des éléments culturels classés est assurée par le Ministère chargé du patrimoine culturel, en collaboration avec les communautés locales et les Collectivités Territoriales Décentralisées.

Article 3 : La sauvegarde

La sauvegarde des éléments culturels classés est assurée par le Ministère en charge du patrimoine culturel, par les communautés elles-mêmes et par les Collectivités Territoriales Décentralisées.

Article 4 : Dispositions diverses et finales

Le présent arrêté sera enregistré, publié, puis inséré au journal officiel en français en anglais.

Fait à Yaoundé, le 21 FEV 2020

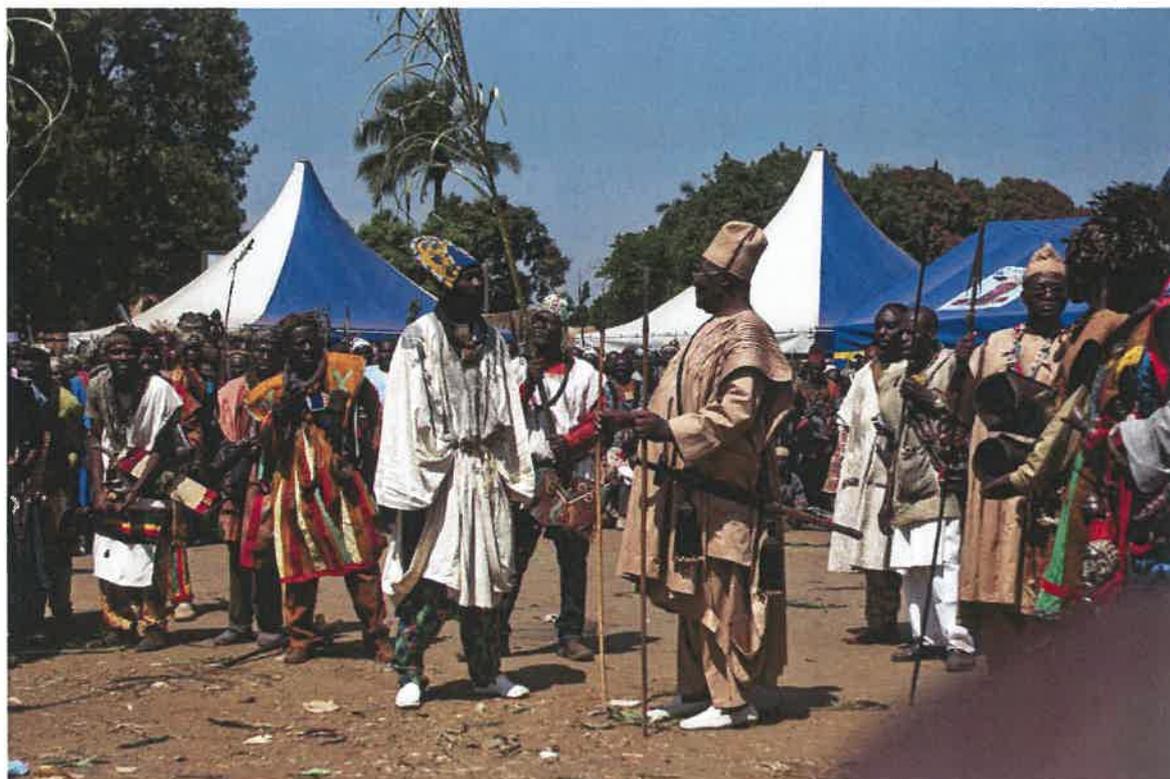
LE MINISTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE


BIDOUNG MKPATT



INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL
CAMEROUN 2020

NGUON :
Rituels autour du pouvoir sacré du Mfon (monarque Bamoun)
Référence : Fiche N° IGPC/OU/01/2020



Mfon des Bamoum pendant le Nguon



Sortie du "Kù-Mütngu" ou lance de justice du musée et bélier pour le sacrifice après le jugement du Roi





INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL CAMEROUN 2020

PRESENTATION SOMMAIRE : C'est une chambre représentative constituée d'homme qui permet d'évaluer tant le peuple que le roi pendant un certain nombre de temps. Cérémonie annuelle des Bamoun depuis les origines jusqu'au début du XXe siècle, le Nguon était une manifestation culturelle extraordinaire pour les Bamoun jusqu'en 1924 quand les autorités coloniales françaises décidèrent de l'interdire pour des raisons à la fois politiques et administratives. C'est Nshare Yen qui a dit que le Nguon est le signe royal de la race de Rifum. C'était le signe de payer la terre au propriétaire de à la fin de chaque année, c'est ce qu'on appelle le Nguon, c'est-à-dire les gens vont donner le tribut au roi. C'est la plus grande instance traditionnelle culturelle et juridique du peuple Bamoum. Il permet d'évaluer le peuple et le Roi. C'est la plus importante fête traditionnelle Bamoum dont la particularité est la déposition temporaire du roi soumis au jugement sans complaisance du peuple érigé en cour suprême où le bilan est publiquement présenté au peuple et où le Roi est tenu de rendre compte à son peuple. S'il est reconnu coupable de manquements, il est sanctionné et un bélier est sacrifié pour laver l'affront. Après ce sacrifice, l'objet va rentrer dans l'exposition du usée

IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

Nom de l'élément : NGUON : Rituels autour du pouvoir sacré du Mfon

Nom de l'enquêteur : HEUMEN TCHANA HUGUES, FOUNDIKOU NJIKAM

Nom de la ou des personne (s) rencontrée (s) : **1-CHEFS TRADITIONNELS SUPERIEURS : SM** TITA'A FON NJI NSANGOU MAMA, SM NJI NCHARE OUMAROU, SM NJINGOUMBE JEAN EMANUEL, SM Dr KPOUMIE FATIMA EPOUSE KOUOTOU. **2- TITA NGUON :** NJI FORIFUM MEFIRE ABDOU, MOMAFON NJI NOUNDU NJOYA MAMA. **3- FONA NGUON :** FEWOU NCHANKOU MAMA KABIR, NJI GNIERT MAURICE. **4-PON PEKA :** NJIMOGNA MOHAMED FAROUDINE, NOUNGOUNE NAFISSATOU, NOUNPAYOU AROUNA. **5-KOM:** NJI MOUNDEM NOUNHOU IBRAHIM, NJI MONCHARE MAKOM. **6-REPRESENTANTS COMMUNAUTÉ :** NJIVAH ALEXI, NJOYA IDRISOU, MADAME FOMBAM ASSAMAOU, VESSAH SALIFOU

Coordonnées du lieu d'exercice de la pratique : Les rituels se célèbrent sur 2 sites :

1-le rituel se passe au palais (N 05° 43' 969') et la cérémonie officielle se célèbre au village du Nguon.

Type d'élément selon la classification Unesco : Pratiques sociales, rituel et événements festifs

Communauté(s), groupe(s) associé(s) à l'élément : Seuls les Bamoun initiés sont pratiquants des rituels

Localisation physique de l'élément : communauté Bamoun, aire culturelle Grassfields, municipalité Fouban, département Noun, pays Cameroun.

L'aspect rituel se présente dans le village du palais et la cérémonie officielle se célèbre dans le village du Nguon. Fouban est le chef-lieu du département du Noun. Au fil des siècles cette localité a forgé sa popularité grâce à l'artisanat qui est l'une des activités principales. Mais sa popularité, il la doit surtout au palais des rois des Bamoun qui est non seulement l'instance supérieure de la tradition du peuple, mais aussi un joyau architectural et historique pour les festivités du Nguon. Situé en plein cœur de la ville de Fouban, où il affiche fière allure, le palais des rois des Bamoun est l'un des chefs-d'œuvre du plus célèbre roi des Bamoun : le sultan Njoya.

L'élément Nguon a inspiré de nombreuses communautés à valoriser leur patrimoine culturel immatériel.

Description de l'élément : Les préparatifs des rituels autour du pouvoir sacré du Mfon commencent par une instruction des Titaanguon (Grands initiés) aux Fonaanguon (Messagers des Titaanguon) à silloner toute la communauté afin de recueillir toute sorte de produits de la pharmacopée traditionnelle et surtout les doléances de la communauté profonde. S'en suit l'annonce de la date de tenue des rituels, par le Mfon. Ces rituels se déroulent pendant trois jours, de vendredi à dimanche.

- Le premier jour, les Fonaanguon (Messagers des Grands initiés du Nguon) font leur entrée au palais en tenue spéciale portant des sacs en bandoulières contenant les produits de la pharmacopée traditionnelle, sous une obscurité totale, sous le son du rhombe qui produit un son fort et particulier semblable au bruit du vol du scarabé (Nguon) pour n'en ressortir que le lendemain. Cette cérémonie très restreinte est réservée qu'aux initiés d'où la phrase en langue locale des Fonaanguon à leur entrée au Palais: " Muhn kpâne, i yuen yuene kà" qui signifie, " Qui tente, verra".

- Le lendemain matin, c'est le Sha-Pam, mot composé de deux particules: "Shà" qui vient de "nshà" et qui se traduit par "fouiller" et de "Pam" qui désigne tout simplement le "sac". Cette cérémonie est solennelle et



INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL CAMEROUN 2020

supervisée par le Mfon dans la cour du Palais. Le Mfon collecte des sacs de chaque Fonaanguon les produits de la pharmacopée traditionnelle qu'il introduit dans la sienne. Ces produits ont pour objectif d'apaiser le malheur, d'exorciser l'esprit maléfique, apporter la bénédiction et la prospérité au Mfon et à toute la communauté.

A la suite de cette phase, le Mfon sort du palais avec tous ses attributs royaux, il rentre en procession accompagné de part et d'autres par les Mbansié (société secrète de la justice et de la police) ces derniers sont couverts de la tête aux pieds, armés de lances, machettes et d'arbres de la paix jouant une musique issus de tambours, double gongs, double cloches et castagnettes. Tous convergent vers la cour d'apparat (Yéyen-njâ) pour la cérémonie de son interpellation (Yii Nkuu Mutngu) qui est ouverte à toute la communauté. Le Mfon est installé sur son trône.

Le Tâ Ngu' (Notable chargé de la justice) en signe de début du "procès" plante le Ku'u Mùtngu' (lance de justice) qui annonce le début des réquisitoires et plaidoyers. Le Mfon descend de son trône et se tient debout devant son peuple. Il perd de ce fait son immunité pour écouter les griefs et doléances.

le NJI Monchou (Porte parole des Fonaanguon) introduit le réquisitoire. Au terme de ceux-ci, le Mfon est informé de la situation qui prévaut dans le Royaume: les réalisations, les difficultés, les projets et les doléances. En même temps, ses actions des deux dernières années sont évaluées et s'il s'avère que certains faits lui sont reprochés, il est sanctionné comme ce fut le cas en 2006, où le Mfon avait été condamné à payer douze (12) bœufs aux Fonaanguon, parce qu'il avait laissé libre cours à ses émotions, à la suite de la disparition de sa mère. Après ces réquisitoires nourris des recommandations fortes, le Mfon est réinstallé sur son trône si son action est jugée globalement satisfaisante. Un bélier est donc immolé, en guise d'un pacte de sang pour inscrire dans la terre, l'attrait du sang et de la violence dans le royaume. Un pacte de sang est scellé entre le Mfon, sa communauté et les ancêtres. C'est alors que, ré-investi de son pouvoir, le Mfon prononce un discours de politique générale tenant compte des dites recommandations.

-Et le Dimanche, les rituels s'achèvent par la liesse populaire (Sho' melue) qui est une mobilisation et une invite de la communauté à l'ardeur au travail pour le développement socio-économique et le maintien de la Paix sous les chansons de la gloire.

APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT :

HISTORIQUE

Repères historiques :

Ces Rituels ont connu jusqu'aujourd'hui des périodes creuses. Elle a été convoquée depuis la création du royaume jusqu'à sous le règne du roi NJOYA interdit en 1924 par les Français parce que c'était un instrument de régulation sociale. Il sommeille de 1924 à 1935. Il fut convoqué à 3 reprises par le roi NJIMOLUH SEIDOU. La première fois en 1935 pour réconcilier les fils et les filles Bamoun dans l'affaire Roi NJOYA- MOSE YEYAP, 1958 le monarque le Nguon est convoqué à la faveur de l'inauguration de la grande mosquée de Fouban, en 1963 pour fêter ses trente ans sur le trône simultanément avec l'arrivée du président AHMADOU AHIDJO à Fouban. En 1976 on fit encore appel au Nguon pour accompagner les Premières Journées Culturelles et Economiques du peuple Bamoun et la dernière pour marquer le cinquantenaire de son règne et le centenaire de la naissance du roi NJOYA célébré simultanément avec l'inauguration du Palais royal rénové par l'UNESCO. Il sommeille encore jusqu'à 1993. Le roi actuel Mbombo Njoya, organise le Nguon en 1993 pour les funérailles de son père. **L'engouement qu'a connu cet évènement lui donne l'idée de le réhabiliter de manières annuelles (1993 et 1994) et après 1994, de le rendre biennal.**

Les récits liés à la pratique et à la tradition : Le Nguon pour la communauté est très importante. Il ne s' imagine pas vivre sans le Nguon. La pratique des rituels du Nguon est de plus en plus observée. La dernière fois a eu lieu en 2018. Les Bamoun disent que c'est la seule solution à la dérive actuelle des pouvoirs par les monarques et même les chefs d'Etats.

VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

Viabilité de l'élément : Mis à part un risque d'instabilité politique et de pandémies, l'élément constitue une fierté pour la communauté Bamoun, Garante de sa viabilité.

Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s) : Au niveau local : Célébration de la cérémonie tous les deux ans, archives vidéo, documents écrits, au niveau national.

INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL CAMEROUN 2020

Bibliographie : TARDITS, C.1980. Le royaume Bamoun : Paris : Sorbonne,
TARDITS, C.2004. Histoire singulière de l'art Bamoun. Paris : Maisonneuve et Larose ;
NJOYA, S. 1952. Histoires et coutumes des Bamoun traduit par le pasteur Martin. Yaoundé : Mémoires de
l'institut de l'I.F.A.N, centre du Cameroun.
GEARY, C.M.1984. Les choses du palais, catalogue du Musée du palais Bamoun à Foumban (Cameroun)
Wiesbaden : F.Steiner.

PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

DANS LEURS VOLONTES DE FAIRE RECONNAITRE CET ELEMENT, NJIKAM Alidou deuxième guide du
musée, NJI NCHARE NCHARE OUMAROU Chargé des Affaires Culturelles du Palais Royal se sont montrés
très disponible pour la documentation.

